

## Inscription au Barry Brevet Niveau 2 – 2015

### Dimanche 16 août 2015

#### Définition

Le second niveau du Barry Brevet consiste en une randonnée moyennement difficile en montagne d'environ trois heures et demie que le maître et son chien accomplissent en suivant un itinéraire préétabli et dans un laps de temps calculé généreusement. Ce faisant, l'animal porte un sac à dos pour chien avec un contenu prédéfini. L'état de santé général du chien est évalué à différents postes du parcours où il peut en outre être demandé au maître et à son chien d'accomplir différentes tâches simples (p. ex. exercices d'obéissance, tours d'adresse ou maîtrise d'obstacles). La matinée s'achèvera par une réunion conviviale des participants et un encas dans le majestueux décor alpestre du col du Grand Saint Bernard.

Les participants se rendent par leurs propres moyens au col du Grand Saint Bernard, lieu de rendez-vous. Ils sont priés d'y être vers 7.30 heure du matin. Un bus les emmènera au point de départ, dans la vallée d'Aoste. De là, un itinéraire bien balisé les ramènera au col du Grand Saint Bernard.

#### Participation

Chaque chien terminant la randonnée en ayant maîtrisé les tâches éventuelles aux différents postes recevra un certificat ainsi qu'un petit prix-souvenir. Les chiens participant au brevet ne feront l'objet d'aucun classement.

#### Autorisation

Seuls seront autorisés à participer des Saint-Bernard de Suisse et de l'étranger âgés d'au moins 2 ans, en bonne santé et ayant déjà passé avec succès le Barry Brevet 1. Il incombe à chaque propriétaire d'évaluer si son chien peut être inscrit ou non à l'examen.

#### Météo / équipement

Le Barry Brevet aura lieu par n'importe quel temps. L'itinéraire empruntera des chemins se situant entre **1'500 et 2'500 m d'altitude**. Veuillez impérativement vous munir de bonnes chaussures de marche et de vêtements (de rechange) appropriés. A ces altitudes, les journées peuvent être très fraîches, même en été. La Fondation Barry décline toute responsabilité relative à l'équipement des participants.

#### Sac à dos pour chien

Chaque participant est tenu d'amener lui-même un sac à dos pour chien. Le poids exact du sac n'est pas déterminant mais il ne devra en aucun cas dépasser le 20% du poids total du chien. Le paquetage devra comporter :

- a. - une pharmacie de secours
- b. - un canif
- c. - une ficelle (pour réparer le paquetage, au besoin)
- d. - une lampe de poche
- e. - des sacs en plastique (pour le ramassage des crottes du chien)

- f. - 2 litres d'eau et une écuelle pour le chien
- g. - provisions et boisson (au moins 6 dl) pour le maître

**Le poids du sac rempli ne devra en aucun cas dépasser le 20% du poids du chien.**

### **Date limite d'inscription**

La date limite d'inscription pour le Barry Brevet, niveau 2, est fixée au 31 juillet 2015

### **Frais de participation**

CHF 35.- (€ 28.-) pour l'inscription et le repas du maître et CHF 15.- (€ 12.-) par personne supplémentaire pour le repas. Des bons pour le repas seront remis aux participants au départ.

### **Interlocuteurs/trices**

Les interlocuteurs/trices suivant(e)s se tiennent à votre disposition :

Dr méd. vét. Urs Lüscher : interlocuteur pour toutes les questions relevant de l'autorisation et du brevet.  
E-mail : [luscher.urs@orange.fr](mailto:luscher.urs@orange.fr) ou mobile : +33 38 425 90 16

Interlocutrices pour toutes les questions administratives : Jolanda Küng, Fondation Barry, Militärstrasse 6, 3600 Thun, téléphone : +41 33 221 48 62, [events@fondation-barry.ch](mailto:events@fondation-barry.ch)

### **Equipement**

Sac à dos pour chien – contenu voir ci-dessus

Bonnes chaussures de marche, vêtements (chauds) de rechange pour le maître

### **Paiement**

Les frais de participation sont à payer jusqu'au 31 juillet 2015 au plus tard sur le compte bancaire suivant :

#### **Pour versements effectués en Suisse**

En faveur de : Compte N° C0875.04.91, Fondation Barry du Grand-St-Bernard

**Mention :** «**Barry-Brevet**», **niveau 2, 2015**

IBAN : CH06 0076 5000 C087 5049 1

SWIFT : BCVSCH2L

Clearing : 765

CCP : 19-81-6

Adresse : Banque Cantonale du Valais, Case Postale, 1950 Sion

#### **Pour versement effectués à l'étranger**

En faveur de : Fondation Barry du Grand-St-Bernard

**Mention :** «**Barry-Brevet**», **niveau 2, 2015**

IBAN : CH0600765000C08750491 (paiements en CHF)

CH3700765001000281701 (paiements en €)

SWIFT : BCVSCH2IXXX

Clearing : 765

CCP : 19-81-6

Adresse : Banque Cantonale du Valais, Case Postale, 1950 Sion

---